



2ND SESSION, 40TH LEGISLATURE, ONTARIO
63 ELIZABETH II, 2014

2^e SESSION, 40^e LÉGISLATURE, ONTARIO
63 ELIZABETH II, 2014

Bill 156

*(Chapter 4
Statutes of Ontario, 2014)*

**An Act to proclaim
the month of January
Tamil Heritage Month**

Mr. T. Smith

1st Reading	February 18, 2014
2nd Reading	March 17, 2014
3rd Reading	March 17, 2014
Royal Assent	March 25, 2014

Projet de loi 156

*(Chapitre 4
Lois de l'Ontario de 2014)*

**Loi proclamant
le mois de janvier
Mois du patrimoine tamoul**

M. T. Smith

1 ^{re} lecture	18 février 2014
2 ^e lecture	17 mars 2014
3 ^e lecture	17 mars 2014
Sanction royale	25 mars 2014



EXPLANATORY NOTE

This Explanatory Note was written as a reader's aid to Bill 156 and does not form part of the law. Bill 156 has been enacted as Chapter 4 of the Statutes of Ontario, 2014.

The Bill proclaims the month of January in each year as Tamil Heritage Month.

NOTE EXPLICATIVE

La note explicative, rédigée à titre de service aux lecteurs du projet de loi 156, ne fait pas partie de la loi. Le projet de loi 156 a été édicté et constitue maintenant le chapitre 4 des Lois de l'Ontario de 2014.

Le projet de loi proclame le mois de janvier de chaque année Mois du patrimoine tamoul.

**An Act to proclaim
the month of January
Tamil Heritage Month**

**Loi proclamant
le mois de janvier
Mois du patrimoine tamoul**

Preamble

Tamils began migrating to Ontario as early as the 1940s. Since that time, Tamil Canadians have overcome tremendous obstacles and have made significant contributions to the growth and prosperity of Ontario.

January is an important month for Tamil Canadians. The Tamil Harvest Festival, Thai Pongal, as well as other Tamil artistic and cultural events, take place in January.

By proclaiming the month of January as Tamil Heritage Month, the Province of Ontario recognizes the valuable contributions that Tamil Canadians have made to Ontario's social, economic, political and cultural fabric. Tamil Heritage Month is an opportunity to remember, celebrate and educate future generations about the inspirational role that Tamil Canadians have played and continue to play in communities across Ontario.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Tamil Heritage Month

1. The month of January in each year is proclaimed as Tamil Heritage Month.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *Tamil Heritage Month Act, 2014*.

Préambule

Les Tamouls ont commencé à émigrer en Ontario dès les années 1940. Depuis, les Canadiens d'origine tamoule ont surmonté d'énormes obstacles et grandement contribué à la croissance et à la prospérité de notre province.

Le mois de janvier revêt une importance particulière pour la communauté tamoule du Canada. Thai Pongal, la fête tamoule des moissons, ainsi que d'autres manifestations artistiques et culturelles tamoules ont lieu en janvier.

En proclamant le mois de janvier Mois du patrimoine tamoul, la Province de l'Ontario reconnaît l'importante contribution que les Canadiens d'origine tamoule ont apportée au tissu social, économique, politique et culturel de l'Ontario. Le Mois du patrimoine tamoul est l'occasion de se souvenir du rôle fondamental que les Canadiens d'origine tamoule jouent de longue date dans les collectivités ontariennes, de le célébrer et d'en transmettre l'importance aux générations à venir.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois du patrimoine tamoul

1. Le mois de janvier de chaque année est proclamé Mois du patrimoine tamoul.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2014 sur le Mois du patrimoine tamoul*.